

SCI 8 RUE DU MONT

Société civile immobilière
En liquidation
Au capital de 15 244,90 euros
Siège social : 12, rue du Repos
25720 BEURE
Siège de liquidation : 5 Le Clos
25770 FRANCOIS
398 427 518 RCS BESANCON

DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 26/03/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jackie BOURRET, demeurant 5 Le Clos, 25770 FRANCOIS, pour toute la durée de la liquidation, avec tous les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 5 Le Clos, 25770 FRANCOIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BESANCON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, le liquidateur

FILAO

Société civile en liquidation
Capital social : 8000 €
Au capital de : 25000 BESANCON
14 Rue VICTOR DELAVELLE
396 273 006 RCS de Besancon

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2022.
Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance, M. Daniel JOYEROT, demeurant 14 Rue Victor Delavelle 25000 BESANCON a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Modification RCS BESANCON.

SAS CURTI

Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 euros
Siège social : 21 de Bavilliers
90500 BAVILLIERS
RCS BELFORT 536 520 299

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mars 2022, la collectivité des associés a décidé de ne pas renouveler le mandat de la Société MCH AUDITEURS, Commissaire aux Comptes, dans la mesure où la Loi n°2019-489 du 22 mai 2019, dite LAFOP, ne rend plus cette nomination obligatoire.
Mention sera faite au RCS : BELFORT.

DELPLUS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 30 CHEMIN
VERBOTTE
90350 EVETTES SALBERT
493 556 732 RCS BELFORT

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 février 2022, l'assemblée des associés a décidé de la démission de son poste de Directrice Générale de Mme VIOLE CHOWASKI. Emmanuelle à compter du 28/02/2022.
Mention sera faite au RCS : BELFORT.
Pour avis

LE COMPLEX

Société à responsabilité limitée
Au capital de 369 015 euros
Siège social : 3 rue Hélène Boucher
25300 PONTARLIER
751 409 871 RCS BESANCON

MODIFICATION DE DIRIGEANT

Aux termes d'une délibération en date du 31/03/2022, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur André EMILI de ses fonctions de cogérant à compter du 26/03/2022 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis, la gérance.

CONSTITUTION

Avs de constitution du 10/03/2022 :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LE BOUT DU MONDE
Siège : Urtière Dessous, 25470 URTIERE
Durée : 99 ans
Capital : 5 000 euros
Objet : exploitation d'un bar
Cession : agrément en AGE, libre entre associés
Une action = une voix
Président : M. Bruno CHOLLEY, demeurant Urtière Dessous 25470 URTIERE
Immatriculation au RCS de BELFORT
Pour avis

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Rochejean, 18, rue Saint-Jean, 25370 Rochejean. Tél : 03 81 49 90 82 - Mail : rochejean.marie@wanadoo.fr
Objet du marché : Aménagement de la rue de la Vie Neuve et de la route de Villédeu à Rochejean.
• L'avis concerne un marché public.
• Lieux d'exécution : Commune de Rochejean (25370)
• Type de marché de Travaux : Exécution

• Nomenclature et Classification CPV : -45232120-6 : Travaux de construction de routes
- 45232410-9 : Travaux d'assainissement
Caractéristiques principales :
• Prestations divisées en lots : Non
• Tranches : Le marché ne comporte pas de tranches.
• Variantes : Les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées. Le marché ne présente pas de variante obligatoire.
• Durée du marché :
- Délais de la période de préparation : 15 jours ouvrés
- Délais d'exécution : Le délai maximum souhaité des travaux est fixé à : 90 jours ouvrés
Conditions relatives au marché
• Autonomie et garanties exigées : Possibilité de versement de la retenue de garantie contre la constitution d'une caution à première demande ou d'une caution personnelle et solidaire.
• Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :
- Type de ressources : Budget de la commune, subventions.
- Virement administratif à 30 jours.
• Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Attribution à une entreprise seule ou à un groupement d'entreprises solidaires. Une entreprise ne peut être mandataire de plus d'un groupement.
• Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : La liste figure au règlement de la consultation

Critères d'attribution
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :
• Critère de prix : 50 %
- Délai et planning détaillé : 10 %
- Valeur technique : 40 %

Procédure
• Type de procédures : Procédure adaptée
• Date limite de réception des offres : Le Vendredi 28 avril 2022 à 12 h
• Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
• Retrait du Dossier de Consultation des Offres et du Dossier de constitution des entreprises peut être téléchargé sur : <https://www.e-marches-publics.com>
• Conditions de remise des offres ou des candidatures : Se référer au règlement de la consultation.
Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :
Les candidats devront faire parvenir leur demande exclusivement via la plateforme <https://www.e-marches-publics.com>

TRIBUNAL DE COMMERCE DE VIENNE

Par jugement du 31/03/2022, le tribunal de commerce de VIENNE a arrêté le plan de cession et prononcé la conversion de la société judiciaire en liquidation judiciaire avec effet au 01/04/2022 de la société GAVRIANE, prise de participation, 85 rue Condorcet 38200 LAULMAYE - S14 801 414 RCS Vienne Liquidateur judiciaire : Selarf ALLIANCE MJ représentée par Maitres Cédric CUINET et Véronique PEYHARVEY 1 rue du Musée 38200 Vienne

SCI DU BOIS

Société civile immobilière
En liquidation au capital de 1 000 €
Siège social : 32 C, rue du Repos
25720 BEURE
Siège de liquidation : 5 Le Clos
25770 FRANCOIS
398 819 557 RCS BESANCON

DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 26/03/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jackie BOURRET, demeurant 5 Le Clos, 25770 FRANCOIS, pour toute la durée de la liquidation, avec tous les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 5 Le Clos, 25770 FRANCOIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BESANCON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, le Liquidateur

SCAF LA FRUITIERE DES FOURGS

25300 LES FOURGS
Société à capital variable
Siège social : Maine
25300 LES FOURGS
Agréée N° 25-458
SIRET : 31115956000011

CONVOCAION ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE / ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Notre Assemblée Générale Extraordinaire se réunira le mardi 3 mai 2022 à 10 h à l'auberge du Vourbey - 25300 LES FOURGS
Ordre du jour :
1) Modification de l'article 45 des Statuts : durée de l'exercice
2) Détermination des engagements suite au changement de date de clôture
3) Pouvoirs pour les formalités
Cette assemblée générale extraordinaire sera suivie de notre Assemblée Générale Ordinaire annuelle à 10 h 30. Ordre du jour :
1) Rapport du Président et du Conseil d'Administration, Présentation des comptes, Rapport du Commissaire aux Comptes et Approbation des Comptes
2) Approbation du budget formation des administrateurs sur l'exercice clos
3) Céduts aux administrateurs
4) Approbation des comptes obligatoires
5) Dotations des réserves libres
6) Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration
7) Constatation de la variation du capital social
8) Allocations globale pour l'indemnisation des administrateurs
9) Conventions particulières
10) Document relatif aux informations sur le prix
11) Pouvoirs pour les formalités

12) Questions diverses
Le Président du Conseil a pris connaissance à la fromagerie, à partir du 15^{ème} jour précédant l'assemblée générale, des rapports du Conseil d'Administration, du Commissaire aux Comptes, du bilan, du compte de résultat, du texte des résolutions proposées, du document donnant des informations sur l'état du site internet de la ville : www.valentigney.fr
Le Président, Guillaume TISSOT

ELOUAN

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation au capital de 5 000 €
Siège et Siège de liquidation :
Zone Commerciale Les Rondays
25210 LE RUSSEY
802 350 546 RCS BESANCON

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 04/04/2022 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Nathalie MACHADO, demeurant 18 Rue des Etrots 25210 LE RUSSEY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier, quittus de sa mission de liquidation et de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Besancon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Le Liquidateur

SCP Annick BRUCHON - Marie BARTHELEMY-POLATLI
Notaires associés à VALDAHON
(25800) 20 Grande Rue

En vertu des art. L.331-19 et 20 du Code forestier, avis est donné de la vente du bien sis à PASSAVANT, cadastré section C n° 6305 373 et 378 lieudit COUPOTTE en nature de taillis, de 36a 42ca, aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière, moyennant le prix de MILLE EUROS (1 000 €), payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique. Propriété et jouissance immédiate à compter de la signature de l'acte authentique. Les propriétaires d'une part, et les détenteurs du bien sus-désigné, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, disposent d'un délai de 2 mois à compter de l'affichage en mairie de l'acte authentique pour faire connaître à Me Annick BRUCHON, notaire à VALDAHON, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence, aux prix et conditions contenus dans les présentes.
Le droit de préférence n'est plus opposable au vendeur en l'absence de réalisation de la vente dans un délai de 4 mois à compter de la déclaration d'existence de ce droit par son bénéficiaire.
Ce droit de préférence s'exerce sous réserve d'éventuels autres droits de préférence qui seraient purgés après purge de ce droit de préférence. Lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contiguës exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien.

COMMUNE DE VALENTIGNY

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET DE MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE VALENTIGNY

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Valentigney pour une durée de 32 jours du 3 mai 2022 à 9 h à 3 juin 2022 à 17 h.
Monsieur Xavier DELPLANQUE, géomètre expert, agrée à l'AFAPF (Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental), a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Besançon.
Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à remplir sur les numéros, ouvert par Monsieur le Maire, côté et parafé, sont déposés au Commissaire Enquêteur, seront déposés et consultables à la Mairie de Valentigny, du 3 mai 2022 à 9 h à 3 juin 2022 à 17 h, soit pendant 32 jours ouvrés. Ils seront également consultables aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations et propositions :
• Sur le registre d'enquête à remplir sur les numéros.
• Par courrier adressé à l'adresse postale de la mairie de Valentigny : Mairie de VALENTIGNY - A l'attention de Monsieur Xavier DELPLANQUE, Commissaire Enquêteur - Place Emile Peugeot - B.P. 79 25702 VALENTIGNY CEDEX.
• Par journal à l'adresse suivante : contact@valentigney.fr
• Depuis le lien : <https://www.registre-decentralise.fr/37027>

Le Commissaire Enquêteur tiendra des permanences en mairie de Valentigny, aux dates et heures suivantes :
• Le mardi 3 mai 2022 de 9 h à 12 h, et
• Le mercredi 18 mai 2022 de 14 h à 17 h, salle du conseil municipal
• Le vendredi 3 juin de 14 h à 17 h, salle du conseil municipal
A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur sera déposée au Préfet du Département des Doubs et au Président du Tribunal Administratif de Besançon. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture sur le site internet de la ville : www.valentigney.fr

SCP OFFICE NOTARIAL DE JOUX
1 rue Pierre Mendès France
25300 PONTARLIER
Maitre Didier LANCE

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MERARDS

Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
14 rue Colin - 25300 PONTARLIER
RCS BESANCON n° 510.290.158

FIN DES FONCTIONS D'UN CO-GERANT

Aux termes de l'AGE en date du 9 février 2022, l'assemblée a pris acte du décès de Mme Brigitte Gisèle Fermand BONNET, veuve de M. HERVET, survenu à GEX (01170), le 2 février 2023 et par conséquent de la fin de son mandat de co-gérant à compter du jour du décès.
Pour avis, Me Didier LANCE.

Etude de Maitres Thierry LUSSIAUD, Vincent CORNILLE et Marlène JEANNIN
Notaires associés

CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Thierry LUSSIAUD, notaire à la résidence de MARNAY, associé de ladite Société d'Exercice Libéral, le 5 avril 2022, a été constituée une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI DES CRAIES
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Siège social : BURGILLE (25170), 8 route de Lantempère
Capital social : 100 € constitué d'apports en numéraire
Objet social : l'acquisition, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, contracter des emprunts dans le cadre de l'objet social et exceptionnellement l'aliénation de ces mêmes biens.
Premier gérant ou cogérants de ladite Société (pour une durée illimitée) : Monsieur Joaël Pierre Fabien BERGER, artisan peintre, demeurant à COURCHAPON (25170) 2 Bis chemin de Yauloubou, né le 26/09/1963
Cessions de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés fondateurs et au profit de descendant(s) d'associés fondateurs ; toutes les autres cessions sont soumises à l'unanimité des associés.
Immatriculation : RCS de BESANCON.
Pour avis
Me Thierry LUSSIAUD, notaire

LES ETROITS

SARL en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social et Siège de liquidation :
19 rue des Etrots,
25210 LE RUSSEY
794 456 335 RCS BESANCON

DISSOLUTION

L'AG Mixte réunie le 04/04/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Mme Nathalie MACHADO, demeurant 9 Rue des Etrots 25210 LE RUSSEY a été nommée liquidateur, pour toute la durée de la liquidation, avec tous les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 18 rue des Etrots 25210 LE RUSSEY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de Besançon, en annexe au RCS.
Le Liquidateur

SPEED MECA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 €
Siège social :
100 Avenue de Laître de Tassigny
25210 LE RUSSEY
BESANCON RCS 887 590 735

DÉMISSION DE CO-GERANT

Aux termes d'une assemblée générale en date du 14/03/2022 les associés ont constaté la démission de M Steve Clerc des fonctions de cogérant à compter du 14/03/2022.
En conséquence la précédente publication est modifiée comme suit :
Ancienne mention : M Yohann FOURNIER, de nationalité française, né le 23/06/1987 à AJOUINCOURT (25), et domicilié à ORCHAMPS-VENNES (25), 1 Les Combottes.
M Steve CLERC, de nationalité française, né le 08/12/1988 à MONTBELLARD (25), et domicilié à POUILLEY-LES-VIGNES (25115), 2 Prê de Ris, agissant en qualité de liquidateur et après avoir procédé aux opérations liquidatives, a décidé la clôture de la liquidation de la société dont la dissolution a été publiée dans ce même journal, le 21/01/2022 et annonce rectificative en date du 11/02/2022.
Le dépôt des actes a été effectué au Greffe du Tribunal Commerce de BESANCON, en annexe au RCS.
Pour avis, le gérant

SCP OFFICE NOTARIAL DE JOUX

1 rue Pierre Mendès France
25300 PONTARLIER
Maitre Didier LANCE

SCI DU TEMPLE

Société civile immobilière
Au capital de 100,000 euros
14 rue Colin - 25300 PONTARLIER
RCS BESANCON n° 485.318.323

FIN DES FONCTIONS D'UN CO-GERANT

Aux termes de l'AGE en date du 9 février 2022, l'assemblée a pris acte du décès de Mme Brigitte Gisèle Fermand BONNET, veuve de M. HERVET, survenu à GEX (01170), le 2 février 2023 et par conséquent de la fin de son mandat de co-gérant à compter du jour du décès.
Pour avis, Me Didier LANCE.

La terre de chez nous
L'ACTUALITÉ AGRICOLE ET RURALE Doubs / Territoire de Belfort
SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET D'INFORMATION 130 BIS RUE DE BELFORT
CS 4978 - 25013 BESANCON CEDEX TELEPHONE 03 81 45 57 23 - TELECOPIE 03 81 52 07 42
Site Internet : www.laterredecheznous.com - Email : terra.de.chez.nous@wanadoo.fr
SAS au capital de 400,000 Euros, d'une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS constituée de la Fédération Départementale des Syndicats des Exploitants Agricoles, représentée par son président, Philippe Monnet.
ISSN 0242-147X - N° de commission paritaire : 0323 C 04028 - Tirage moyen hebdomadaire : 3 500
Directeur de la publication : Philippe Monnet
Directrice administrative : Chantal Palomar
Rédacteur en chef : Luciane Barboissau
Rédactrices : Sylviane Viret
Maquettistes, secrétaires de la rédaction : Carole Jallot, Chantal Laroche, Audrey Vaugnon
Compta/Itia : Patricia Labadie
Responsable de la gestion administrative : Laurence Bécot
Publicité locale et régionale : au journal
Publicité nationale : 1er Ag - Interag, 8 Cité Farad's 75010 Paris. Tél. 01 43 22 70 40
Journal agraire pour l'information des agriculteurs du Doubs et du Territoire de Belfort
Crédit Agricole 25 3752 4010 - Impression : IMPRIMERIES FCJ - 62 Rue de Crèvey 21130 AIGNONNE
N° de diffusion : 15 483 - Vendredi 15 Avril 2022 - Abonnement annuel : 22€ hors TVA
Toute reproduction de textes, photos ou dessins est interdite sans l'autorisation expresse du Directeur de la publication. Les manuscrits et autres documents inédits ou non ne sont pas rendus. Les documents transmis par un annonceur au journal ou pour une page web sont garantis libres de tous droits par l'annonceur.
Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement. Certification PEFC. Un jour d'après - Allarguez.
Tous les abonnés reçoivent 100 % du journal est imprimé sur un papier 100% PM
C'est la loi européenne sur le numéro FEQ7001 - EcoPrintshop - Prix 0,011 kg/t